



ANNEXE AU BULLETIN DE SOUSCRIPTION / BULLETIN DE VERSEMENT COMPLEMENTAIRE

SOUSCRIPTEUR/ADHERENT

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom _____

Prénoms _____

Date de naissance ____/____/____

CO-SOUSCRIPTEUR/CO-ADHERENT (le cas échéant)

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom _____

Prénoms _____

Date de naissance ____/____/____

CONTRAT

Nom du Contrat : **LUCYA by AXA – LUCYA by AXA 1**

Numéro de Contrat _____

Montant total du versement net de frais sur versement (en €) : _____ (minimum de 10 000€/maximum de 100 000€), désigné ci-après « Versement »

Part du versement investie en unités de compte hors supports d'attente ⁽¹⁾ (en %) : _____ (minimum de 45%)

Montant du Versement investi sur le support en euros (en €) : _____

Ci-après dénommé « Contrat ».

I. CONDITIONS DEROGATOIRES

Les conditions définies ci-dessous sont accordées à titre exceptionnel et sont valables uniquement pour ce Versement, sous réserve qu'à la date de réception du dossier complet par la Compagnie (bulletin de souscription/bulletin de versement complémentaire et présent document signés, règlement correspondant et tout autre document nécessaire à la souscription/demande de versement complémentaire) :

- L'offre de conditions dérogatoires soit toujours en vigueur (date de fin de validité de l'offre : 31/12/2026) et que
- Le minima de revalorisation, défini ci-dessous, soit inférieur au taux maximum permis par la réglementation (Article A132-3 du Code des Assurances).

En cas d'évolution de la réglementation, la Compagnie pourra être contrainte de refuser -sans préavis et avec effet immédiat- toutes les affaires parvenues (dossier complet) à compter de cette évolution.

II. MODALITES DE CALCUL DU BONUS

Le Versement devra être effectué en une seule fois et non pas en versements successifs. Le Versement ne doit pas être issu d'un transfert PACTE et rachats/souscriptions réalisés au sein d'AXA. Cette campagne de bonus prend effet à compter du 01/09/2026.

Par dérogation à vos dispositions contractuelles, l'assureur s'engage à revaloriser à compter de la date d'effet du versement, en lieu et place de la revalorisation minimale prévue sur le support en euros de votre Contrat, la part du Versement investi sur ledit support pour les exercices civils (dénommé ci-après exercice) 2026 et 2027 :

- à un taux égal au taux de participation aux bénéfices définitif du support en euros de votre Contrat ⁽³⁾ du 31/12/2026 pour l'exercice 2026 et du 31/12/2027 pour l'exercice 2027 majoré d'un bonus de 1,85%. ⁽²⁾

L'épargne revalorisée se verra ainsi appliquer les conditions de valorisation telles que prévues dans votre Contrat.

III. CONDITIONS D'ATTRIBUTION, MODALITES D'AFFECTATION DES BONUS

En cas de réorientation d'épargne de la part du Versement investie sur des supports en unités de compte vers le fonds Croissance ou le support en euros avant le 31/12 de chaque exercice, les conditions dérogatoires précitées ne seront pas appliquées. L'épargne investie sur le support en euros bénéficiera alors de la participation aux bénéfices dans les conditions prévues à votre Contrat.

En cas de demande d'avance ou de rachat(s) sur le contrat avant le 31/12 de chaque exercice, seule l'épargne correspondant au Versement déduction faite du montant des rachats ⁽⁴⁾ et des avances (y compris intérêts) bénéficiera des conditions dérogatoires précitées.

(1) Support « AXA COURT TERME AC » (CODE ISIN : FR0000288946) ou support « AXA COURT TERME I » (CODE ISIN : FR0010956581) ou autre support d'attente référencé.

(2) : ce taux s'entend avant prélèvement de tous impôts, taxes et contributions éventuelles

(3) : nets de frais de gestion et des dotations aux provisions, réserves légales et réglementaires

(4) : bruts de prélèvements fiscaux et sociaux

L'épargne investie sur le support en euros ayant fait l'objet de l'avance ou du rachat ne bénéficiera pas de ces conditions dérogatoires et se verra appliquer les conditions de valorisation telles que prévues dans votre Contrat.

Les bonus seront affectés au contrat au plus tard respectivement les 31/03/2027 et 31/03/2028 pour les exercices 2026 et 2027, en dates de valeur respectives du 31/12/2026 et 31/12/2027.

En tout état de cause, la revalorisation définitive du support en euros au titre d'un exercice inclut la revalorisation attribuée quotidiennement à l'épargne gérée sur ce support.

IV. EFFETS DE LA SIGNATURE DE CETTE DEMANDE

Le souscripteur/l'adhérent reconnaît avoir pris connaissance des conditions indiquées dans la présente annexe, et qu'il les accepte. Cette demande, une fois signée, a valeur d'annexe à votre Contrat. Nous vous invitons à conserver ce document avec les autres documents contractuels relatifs à votre Contrat.

Fait à : _____ le : _____

Signature(s) précédée(s) de la mention « **Lu et Approuvé** » :

Le souscripteur /l'adhérent

Le Co-souscripteur/Co-adhérent (le cas échéant)

